Devoir de mémoire ou devoir d'oubli? Les guerres civiles suisse et américaine comme ferment d'union nationale

Autor(en): **Hermann, Irène / Palmieri, Daniel**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **51 (2001)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-107856

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Devoir de mémoire ou devoir d'oubli?

Les guerres civiles suisse et américaine comme ferment d'union nationale[*]

Irène Herrmann, Daniel Palmieri

Zusammenfassung

Die immer häufiger auftretenden Bürgerkriege sind nach ihrer Definition Konflikte, welche die Einheit des Landes entzweien. Und trotzdem bildet ausgerechnet dieser Konfliktypus für zwei Nationen, nämlich die Schweiz und die Vereinigten Staten von Amerika, das Fundament. Die Analyse dieser Bruderkriege sowie deren mittel- und längerfristige Lösung zeigen zum Teil analoge Umgangsweisen. In beiden Fällen versöhnt man sich auf dem Rücken von Sündenböcken, den Jesuiten oder den Schwarzen. Aber im allgemeinen sind die Versöhnungsprozesse doch beinahe gegensätzlich. In der Schweiz neigen die neuen nationalen Eliten während des Sonderbundes und der unmittelbaren Nachkriegszeit zu Versöhnungshaltungen. Sie fordern dazu auf, die alten Feindseligkeiten zu vergessen, und setzen auf die spezifisch «schweizerische» Fähigkeit, im Überwinden von Bewährungsmomenten an Grösse zuzulegen. In den USA dagegen setzen sich Sieger wie Besiegte nach den fünf langen Jahren gnadenloser Kämpfe einer reinigenden und alle Opfer einbeziehenden Auseinandersetzung aus, welche dann zum Schmelztiegel der neuen Gemeinschaft wird. Die Unterschiede der angewandten Vorgehensweisen lassen vermuten, dass die Leistungsfähigkeit der Überwindungsstrategien nicht von der Nutzung einer einfachen Formel abhängt, sondern eine Funktion der Geschichte oder allenfalls der «Nichtgeschichte» der betroffenen Gesellschaften ist.

Les guerres d'hier étaient surtout internationales et celles de demain seront civiles[1]. Tel est le constat qui s'impose toujours plus nettement aux

* Cet article a été inspiré par un enseignement du professeur Philippe Burrin, donné à l'Institut universitaire des hautes études internationales (Genève) sur les occupations militaires.

1 Selon les déclarations de Wladimir Petrovsky, lors de la conférence inaugurale au séminaire sur la résolution des conflits sous les auspices de l'ONU, le 25 février 1999.

observateurs et stimule une abondante littérature théorique. Plus pragmatiques que les analyses largement idéalistes proposées au lendemain de la décolonisation[2], les études actuelles scrutent ces conflits en explorant leurs conditions d'émergence, de gestion, voire de résolution. Au-delà de leur formidable diversité d'opinion, l'essentiel des spécialistes ne conçoit de reconstruction, voire de réconciliation sans recours au dialogue[3]. L'apaisement durable serait ainsi fonction des possibilités offertes à chaque partie de faire (re)connaître ses revendications et ses vérités. En deçà de la régulation définitive, certains spécialistes explorent les facteurs susceptibles de favoriser le simple processus de paix. Là encore, les analyses sont multiples et innombrables. Mais les chercheurs se rejoignent souvent dans le maniement du paradoxe, en accordant une grande efficacité pacificatrice à la longueur des combats[4] ou à leur cruauté[5]. Enfin, ils établissent une corrélation entre l'affirmation de la globalisation, l'imposition de l'Etat-nation comme modèle gouvernemental hégémonique et l'intensification des revendications autonomistes qui déchirent toujours plus de pays.

Pourtant, la guerre civile n'est pas uniquement destructrice, et ne débouche pas obligatoirement sur l'exclusion ou sur l'éradication des «vaincus». Parfois, elle constitue, comme le suggérait déjà Georg Simmel, un principe unificateur et fondateur. Le XIX^{e} siècle connaît ainsi plusieurs crises de ce type qui passent, aujourd'hui, pour avoir forgé le creuset d'Etats-nations indiscutables, tels que la Suisse et les Etats-Unis. Avec une intensité variable, tous deux ont traversé les affres d'une guerre de sécession, surmonté puis dépassé cette épreuve, dans laquelle sont ancrés les fondements de la Confédération helvétique ou américaine actuelle. L'ancienneté de ces événements, leur aboutissement «heureux» et parallèle, voire leurs incontestables différences, font de ce double exemple un excellent champ de recherche sur les modalités de résolution d'un conflit civil. Car en questionnant leurs divers processus de gestion sur le court, le moyen et le long terme, la guerre du Sonder-

2 Kenneth D. McRae: «Theories of Power-Sharing and Conflict Management», in *Conflict and Peacemaking in Multiethnic Societies*, éd. par Joseph V. Montville, New York, Oxford..., Lexington Books, 1989, pp. 93–105.

3 Par exemple: Johann Galtung: *Transformation des conflits par des moyens pacifiques (La méthode du dépassement)...*, Alfaz del Pi, Genève et Kyoto, ONU, 1996–1997, pp. 14–15; Ronald J. Fischer: «Training as Interactive Conflict Resolution: Characteristics and Challenges», *International Negotiations. A Journal of Theory and Practice*, vol. 2, n° 3, 1997, pp. 331–351.

4 T. David Mason et Patrick J. Fett: «How Civil Wars End: A Rational Choice Approach», *The Journal of Conflict Resolution. Journal of the Peace Science Society*, vol. 40, n° 4, décembre 1996, pp. 546–568.

5 David M. Keithly: «More Pain than Gain: Deterrence in the American Civil War», *Civil Wars*, vol. 3, n° 1, printemps 2000, pp. 17–36.

bund comme la guerre de Sécession promettent d'apporter quelques éléments de réponse aux perplexités que suscitent les combats fratricides d'aujourd'hui.

David et Goliath?

Vouloir comparer la guerre du Sonderbund (novembre 1847) à la guerre de Sécession (avril 1861 – avril 1865) relève a priori de l'exercice de style, tant les caractéristiques inhérentes à ces deux conflits semblent antinomiques. En effet, dans le cas de la Suisse, le conflit se distingue par un caractère de petitesse; durant moins d'un mois, la guerre civile prend la forme d'escarmouches qui n'occasionnent que de faibles pertes humaines[6] et peu de dégâts matériels. Cette modicité a d'ailleurs été relevée par les historiens[7] et ne va pas sans leur poser certains problèmes[8].

La guerre du Sonderbund prend, aux yeux d'observateurs étrangers, des allures d'*opéra-comique*[9] en comparaison du conflit civil américain auquel s'accolent de nombreux superlatifs, à commencer par celui de guerre la plus meurtrière que les Etats-Unis aient connue. En effet, avec plus de 620 000 victimes *militaires*[10], cette lutte fratricide de plus de quatre ans fera autant de morts que tous les autres conflits dans lesquels le pays s'est trouvé engagé depuis 1776. Elle a mobilisé, par ailleurs, une immense partie du potentiel humain (au total, trois millions d'hommes ont porté l'uniforme) et économique du pays; et elle a provoqué des destructions à l'image des moyens gigantesques qui avaient été mis en œuvre par les belligérants pour la mener.

Toutefois, au-delà de ces particularités que l'on pourrait qualifier de «matérielles», ces deux guerres civiles – distantes de moins de quinze ans – présentent, entre elles, plusieurs similitudes, à commencer par le système politique des acteurs, puisque la Suisse de 1847 et les Etats-Unis de 1861 sont des Confédérations d'Etats. Par ailleurs, au moment où survient la guerre civile, ces deux pays sont en train d'élaborer les bases axiologiques qui sous-tendront l'Etat-nation. Cette création est le fait

6 Moins d'une centaine de morts, soit un décès pour 24 000 habitants, selon l'estimation qu'en donne James M. McPherson dans sa préface à Joachim Remak: *A very civil war. The Swiss Sonderbund war of 1847*, Boulder, San Francisco/Oxford [etc.], Westview Press, 1993, p. xi.

7 Erwin Bucher, grand spécialiste de la guerre du Sonderbund, va jusqu'à dire que «(...) les frères ennemis *se rossèrent* plutôt qu'ils ne se combattirent à mort» (souligné par nous), in Erwin Bucher: «Dufour général lors de la guerre du Sonderbund», in *Guillaume-Henri Dufour dans son temps, 1787–1875*, Genève, Société d'histoire et d'archéologie, 1991, p. 311.

8 Le guerre semble avoir été si rapide et si parcimonieuse en vies que les historiens suisses ne peuvent aujourd'hui pas encore s'accorder sur sa durée réelle, ni sur le nombre exact de ses victimes!

9 Selon les termes de James M. McPherson, in Joachim Remak, *op. cit.*, p. xi.

10 Soit un décès pour quinze Américains, *ibid.*, p. xii.

d'une frange politique, issue d'une élite industrielle ou commerçante, imprégnée du rationalisme du XVIII[e] siècle. Mus par les notions de progrès ou de modernités, les Radicaux en Suisse et les Républicains radicaux aux Etats-Unis tentent donc de transformer le lien confédéral en un lien fédéral. Dans les deux cas, ils se heurtent aux représentants d'une société conservatrice, essentiellement agricole, très jaloux de leur identité locale, censée sublimer celle de la nation tout entière et garantir sa continuité historique[11]. A ce titre, ils invoquent la souveraineté des Etats et sa primauté sur tout acte ou décision émanant d'un gouvernement central.

De plus, ces différences sont exacerbées par des antagonismes confessionnels ou éthiques profondément enracinés dans la conscience collective[12]. En Suisse, le clivage oppose, même si c'est de façon imparfaite, cantons réformés et cantons catholiques. Le feu qui couve entre eux depuis 1834[13] est attisé, d'un côté, par le rejet de l'ultramontanisme; et, de l'autre, «(...) par le vieux thème contre-révolutionnaire de la religion en danger»[14]. Aux Etats-Unis, la croisade pour l'abolition de l'esclavage des Noirs – même si elle ne devient que tardivement un but de guerre avoué des Unionistes[15] – constitue, depuis 1820 au moins, un motif de tensions

11 «A Schwyz, à Uri, à Obwald, à Nidwald, à Zug [tous des cantons membres du Sonderbund] (...) les orateurs évoquent les grands noms du passé: Morgarten, Sempach, Guillaume Tell, Winkelried 'nous sommes les vrais Suisses, proclame l'un d'entre eux; si les autres nous abandonnent, ou se dressent contre nous, ils ne méritent plus le nom de Suisses (...)'», in Olivier Reverdin: *La guerre du Sonderbund vue par le général Dufour. Juin 1847–Avril 1848*, 2[e] éd., Genève, Editions du Journal de Genève, 1987, p. 20. Aux Etats-Unis, les sécessionnistes prenaient, eux, pour modèle la révolution de 1776; voir à ce propos James M. McPherson: *La guerre de Sécession..., op. cit.*, pp. 264–265 notamment.

12 Depuis quelques années, le Sonderbund tend à être appréhendé en respectant cette dimension globale et sociétale du conflit: Francis Python: «Le *Sonderbund* et les positions des catholiques vues à travers l'ouvrage de justification et de propagande de J. Crétineau-Joly», in *Histoire religieuse de la Suisse. La présence des catholiques*, publié par Guy Bedouelle et François Walter, Fribourg et Paris, Editions universitaires de Fribourg et Les éditions du Cerf, 2000, pp. 294 et 295; ainsi que les textes de Marco Jorio ou de Carlo Moos (c.f. *infra*), et plus particulièrement: Carlo Moos: «Fragen an den Sonderbund», *Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des Historischen Vereins der fünf Orte Luzern, Uri, Unterwalden ob und nid dem Wald und Zug*, 149, Band 1996, pp. 83–103.

13 A cette date, huit gouvernements cantonaux d'obédience libérale tentent de soumettre l'Eglise catholique au contrôle de l'Etat (articles de Baden).

14 Georges Andrey, «La quête d'un Etat national», in *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, 2[e] éd., Lausanne, Editions Payot, 1986, p. 588.

15 Dès le début de la guerre, l'administration Lincoln fera savoir, notamment aux Etats sécessionnistes «(...) that it had no designs on slavery (...) and that Union war aims included no intention of overthrowing or interfering with the rights or established institutions [soit l'esclavage] of States», in James M. McPherson: «From limited war to total war in America», in *On the road of total war. The American civil war and the German wars of unification. 1861–1871*, éd. par Stig Forster et Jörg Nagler, Washington D.C, German Historical Institute, Cambridge University Press, 1997, p. 299. Ce n'est qu'en septembre 1862 (soit plus d'un an et demi après le début des hostilités) que le président Lincoln décidera d'émettre une proclamation accordant la liberté à tous les esclaves des Etats engagés dans la sécession. Cette proclamation entrera en vigueur le 1[er] janvier 1863.

latentes entre les Etats du Nord et ceux du Sud. Lorsque se posera la question de savoir si l'économie des nouveaux territoires entrés dans l'Union après la guerre contre le Mexique de 1848 reposera sur des bases esclavagistes, ces désaccords éclateront au grand jour.

Quant aux prémices du conflit, elles se présentent, dans les deux pays, de façon presque symétrique. La guerre est, en effet, précédée d'actions meurtrières menées à l'encontre de membres du futur clan séparatiste. En Suisse, ce sont des expéditions armées de corps francs radicaux qui tentent, sans succès, en décembre 1844 et en avril 1845, de renverser le gouvernement conservateur de Lucerne[16]. Aux Etats-Unis, c'est l'attaque malheureuse menée par l'abolitionniste John Brown en octobre 1859 contre la localité de Harper's Ferry en Virginie. L'enchaînement des événements suit également la même logique, puisqu'une fois la formation des alliances séparées réalisée, le pouvoir central les rejette et fait usage de la force militaire pour y mettre fin.

Ces similitudes n'ont d'ailleurs pas échappé aux contemporains. En Suisse, les événements américains furent suivis avec d'autant plus d'attention que la guerre du Sonderbund était encore dans toutes les mémoires. «Les Etats-Unis entrent dans la crise que nous avons traversée en 1847 (...). En Suisse, la querelle avait commencé par les jésuites; ici, c'est par les nègres; le résultat sera probablement le même: l'affermissement et l'agrandissement du pouvoir central.»[17] L'opinion publique helvétique sera du reste régulièrement informée du déroulement des événements outre-Atlantique[18]. De leur côté, les Américains ne manquent pas non plus d'établir des parallèles entre les deux guerres[19], tout comme par la suite les historiens. Pourtant, l'analyse se résume souvent à mentionner rapidement les analogies qui existent entre les conflits[20] et, si les chercheurs reconnaissent que «(...) the Swiss conflict has some interesting parallels with the American war, and a comparative perspective can throw a bright light on crucial aspects of the American ex-

16 Le deuxième raid des corps francs se soldera d'ailleurs par la mort de plus d'une centaine de ses participants (soit l'équivalent *grosso modo* des pertes totales enregistrées durant la guerre du Sonderbund).

17 *Gazette de Lausanne*, 30 mai 1861.

18 Voir notamment André Durand: «Informations et commentaires de la presse genevoise sur les conflits des années 1847–1863», in *Préludes et pionniers. Les précurseurs de la Croix-Rouge. 1840–1860*, Collection Henry Dunant, n° 5, Genève, Société Henry Dunant, 1991, pp. 371 et sq.

19 A l'image de l'historien (nordiste) J. Watts de Peyster qui s'attellera à comparer la sécession suisse à celle américaine, attribuant au passage le rôle des jésuites aux politiciens sudistes, in J. Watts de Peyster: *Secession in Switzerland and the United States comparated, being the annual address, delivered Octobre. 20th, 1863, before the Vermont State Historical Society*, Catskill (USA), 1863, cité par George Müller: *Der amerikanische Sezessionskrieg in der schweizerischen öffentlichen Meinung*, Bâle, Verlag Helbing & Lichtenbahn, 1944, p. 152.

20 A notre connaissance, seule la thèse de George Müller va plus loin dans le propos.

perience from 1861 to 1865»[21], leur intérêt pour le sujet reste des plus limités.

Guerre et occupation militaire lors du Sonderbund[22]

Nommé par la Diète fédérale commandant en chef de ses armées, Guillaume-Henri Dufour va immédiatement s'atteler à mettre sur pied un plan de campagne pour venir à bout de la Ligue séparée. Il se doit donc de mener une guerre offensive, et ce d'autant plus que ses adversaires se cantonnent dans une position attentiste[23]. Or, le Genevois se trouve rapidement tiraillé entre la nécessité de faire son devoir et le souci d'éviter toute effusion de sang inutile. C'est pourquoi sa stratégie militaire va ambitionner non l'anéantisssement de l'adversaire, mais la réconciliation des frères ennemis et le rétablissement d'une unité nationale. Dès lors, Dufour pratique surtout la guerre dite psychologique, en exhibant la puissance de l'armée fédérale plutôt que d'en faire réellement usage. Il s'agit donc de ne concentrer ses troupes que contre un seul objectif à la fois puis, par intimidation, de contraindre l'ennemi visé à déposer spontanément les armes[24]. Et, lorsque ce dernier peut offrir une résistance, Dufour s'ingénie, avec succès, à rendre ses adversaires conscients des conséquences catastrophiques qu'engendrerait une poursuite des hostilités. Ce double schéma amène les cantons sécessionnistes à capituler, le plus souvent sans combattre, les uns après les autres entre le 14 et le 28 novembre 1847[25].

21 James M. McPherson, préface à l'ouvrage de Joachim Remak, *op. cit.*, p. xi.

22 Ce chapitre n'abordera que l'occupation militaire vue du côté fédéral. Le Sonderbund mena en effet une guerre plus défensive qu'offensive. Ses rares initiatives militaires (occupation d'Airolo et de Faido [Léventine] et du village argovien de Kleindietwil, dans le Freiamt) durèrent si peu de temps (à peine 24 heures dans le second cas) que l'on ne peut parler d'occupation militaire au sens strict du terme. Les troupes et les aumôniers sonderbundiens réprouvaient toute action offensive et «(...) il leur manquait d'ailleurs la discipline nécessaire pour la mener à bien», in Erwin Bucher, «Dufour général...», *op. cit.*, p. 308.

23 On sait, aujourd'hui, que les populations des cantons du Sonderbund n'envisageaient qu'une guerre défensive. Marco Jorio: «'Gott mit uns'. Der Bund des Sonderbunds mit Gott», in *Renovation und Innovation. Die konfliktreiche Entstehung des schweizerischen Bundesstaates von 1848*, Zurich, Chronos, 1998, pp. 245–258.

24 «L'armée fédérale a à sa disposition 102 bataillons, 58 batteries, 28 escadrons de cavalerie, soit 94 000 hommes au total. Dans ces conditions, toute résistance de la part de Schwytz serait tout simplement téméraire», expliquera le général aux envoyés de ce canton venus négocier leur reddition, in Joachim Remak, *op. cit.*, p. 150.

25 Les conditions de la capitulation sont, à peu de détails près, similaires pour l'ensemble des cantons vaincus. Ces derniers s'engageaient notamment à quitter l'alliance du Sonderbund et à désarmer toutes leurs troupes, in Joachim Remak, *op. cit.*, pp. 111–112 notamment. A noter toutefois que, après avoir demandé, mais en vain, certaines concessions de la part du vainqueur (le demi-canton d'Obwald allant jusqu'à souhaiter de n'avoir pas à subir d'occupation militaire fédérale!), les cantons primitifs obtinrent que figure, dans le préambule de la capitulation, un rappel de la proclamation de la Diète garantissant aux cantons leur religion et leurs droits et libertés. Pour sa part, la capitulation signée par le Valais avait une

Toute la stratégie militaire de Dufour est modelée par sa conception de l'«ennemi» et par celle, foncièrement humaine, de ses nouvelles responsabilités[26]: «Je ne perdrai point de vue que c'est entre Confédérés qu'a lieu le combat.»[27] Pour amener l'adversaire à une prompte solution, il invite ses troupes à se conduire avec modération[28]. Le général engage donc ses soldats à respecter «les enfants, les femmes, les vieillards et les ministres de la religion» des cantons rebelles. Quant aux prisonniers et aux blessés, «(...) ils méritent d'autant plus vos égards et votre compassion que vous vous êtes souvent trouvés avec eux dans les mêmes camps [d'entraînement]»[29].

Les nombreuses recommandations de Dufour ne suffiront cependant pas à éviter les troubles durant les toutes premières heures de l'occupation militaire fédérale[30]. C'est ainsi que, bien que la capitulation[31] signée par le canton de Fribourg ait prévu le respect des biens et des personnes, «(...) l'armée fédérale ne protégea d'abord que le désordre et l'anarchie (...)[;] les pillages, les spoliations dans les couvents, les églises et dans quelques maisons particulières commencèrent (...)»[32]. Même si des enquêtes postérieures démontrent qu'une partie des désordres étaient à

clause stipulant que l'armée d'occupation ne dépasserait pas les 8000 hommes, in Archives d'Etat de Genève (AEG), Registres du Conseil (RC), Annexes (Ann), Affaires fédérales (AF) 1847 II n° 202.

26 «Tout en faisant ce que le devoir exige, s'il faut en venir aux dernières extrémités, je ne m'écarterai jamais des bornes de la modération et de l'humanité», in Guillaume-Henri Dufour: *Campagne du Sonderbund et événements de Neuchâtel de 1856*, Neuchâtel, 1856, p. 81.

27 Ibid.

28 Dominic M. Pedrazzini: «Conceptions et réalisations humanitaires du général Guillaume-Henri Dufour lors de la guerre du Sonderbund», in *Préludes et pionniers..., op. cit.*, pp. 56–57.

29 Olivier Reverdin, *op. cit.*, p. 43.

30 A cet égard: Carlo Moos: «Dimensionen eines Bürgerkriegs. Für eine Neubewertung des Geschehens um den Sonderbund», *Etappen des Bundesstaates. Staats- und Nationsbildung in der Schweiz, 1848–1998*, Zurich, Chronos, 1998, pp. 38–39.

31 «(...) rapidement et même trop rapidement, pour régler les détails de l'occupation de la capitale», selon Ruffieux, in Roland Ruffieux: «Le Sonderbund: la vision des vaincus», in *Guillaume-Henri Dufour dans son temps..., op. cit.*, p. 338.

32 Selon le témoignage d'Antoine de Raemy, un notable fribourgeois, cité par Dominic M. Pedrazzini, *op. cit.*, p. 58. Ces faits ont été confirmés par certains des participants eux-mêmes. C'est ainsi qu'un soldat vaudois écrira à son père: «(...) Tu sais, comme je vous l'ai déjà dit, que nous étions au pansionat [sic] des Jésuites [à Fribourg]. Je vous dirai que nous avons pillé cette maison depuis la cave jusqu'au grenier», in Lettre de Marc-Benjamin Guichoud à Jean-Michel Guichoud, Bibliothèque cantonal et universitaire de Lausanne, Ms 155, s.d. Des dégâts *inutiles* (le mot est de Dufour) furent également commis dans les villages aux alentours, tandis que d'autres excès, toutefois plus limités, eurent également lieu lors de l'occupation militaire de Lucerne: «Les troupes accumulées dans la ville ont commis des désordres qu'il a été impossible d'empêcher. (...) Les réfugiés et un tas d'inconnus qui se sont introduits dans la ville ont excité les soldats et ont eux-mêmes participé à des actes de violences», in Olivier Reverdin, *op. cit.*, p. 69. A Schwytz, le collège des Jésuites «(...) fut dévasté, tout ce qui pouvait être bougé fracassé, les autels de son église profanés et endommagés», in Joachim Remak, *op. cit.*, p. 159. Dans le canton du Valais en revanche, le commandement fédéral parvint, non sans peine, à éviter les désordres. Certaines personnes, en majorité des religieux, eurent également à subir des actes de violence de la part de la troupe.

mettre à l'actif de civils qui avaient profité de la situation pour assouvir des vengeances personnelles, Dufour s'inquiète de ces débordements[33] et prend des mesures énergiques pour y remédier (renvoi des bataillons fautifs dans leur canton, déclaration de l'état de siège dans les villes occupées).

La reconstruction

Après la capitulation militaire du Sonderbund, le pouvoir fédéral instaure une politique plurielle visant à réintégrer les sept cantons dissidents au sein de la Confédération, et à favoriser ainsi la réconciliation nationale. En premier lieu, les autorités s'ingénient à éviter toute humiliation superflue à la partie adverse. A nouveau, le général Dufour ouvre la voie dans ce processus et, s'il se montre intraitable sur le fond des négociations avec les cantons primitifs, il reçoit pourtant leurs représentants avec une «*politesse toute française*»[34] surprenant agréablement ses interlocuteurs qui lui en sauront d'ailleurs gré[35]. La même optique prévaut quand le Genevois demande au *Vorort* de faire disparaître une allégorie représentant le commandant des troupes fédérales foulant aux pieds une hydre à sept têtes «car elle [lui] semblait injurieuse pour quelques cantons et directement contraire au rapprochement que (...) tous [devaient] désirer»[36]. En outre, le Conseil fédéral de la guerre invite alors les Etats «(...) à veiller à ce que les effets qui auraient été enlevés comme trophée ou butin par leurs miliciens dans l'expédition contre le Sonderbund soient renvoyés aux cantons qui en avaient été privés»[37].

Très vite, Berne montra une certaine indulgence conciliatrice dans le règlement des frais de guerre. Evalués à quelque six millions de francs de l'époque, ils avaient été d'abord mis entièrement à la charge des anciens cantons sonderbundiens. Tant que cette somme ne serait pas versée dans son intégralité, ceux-ci auraient à supporter le poids de l'occupation militaire[38]. Or, après de multiples appels «(...) aux sentiments fraternels [des autres cantons] et [à la] compassion aux malheurs d'au-

33 A propos des événements de Fribourg, Dufour estimera «(...) qu'une bataille perdue ne nous eût fait plus de tort», in Olivier Reverdin, *op. cit.*, p. 67.
34 Selon les dires d'un des envoyés nidwaldiens, cités par Joachim Remak, *op. cit.*, p. 149.
35 «Nous ne voulons pas manquer de vous remercier dûment et très poliment de l'accueil bienveillant que vous avez accordé à nos envoyés», lui écrira le gouvernement uranais, in Erwin Bucher: «Dufour général...», *op. cit.*, p. 310.
36 Cité par Olivier Reverdin, *op. cit.*, p. 123.
37 AEG, RC 382, 1848 II, 17 juillet 1848: *Circulaire du Conseil fédéral de la guerre du 12 juillet 1848.*
38 Dans les faits, celle-ci s'achèvera en février 1848, soit bien avant que ces obligations financières aient été remplies.

trui»[39], ils obtiendront non seulement un abrègement de l'occupation militaire, mais aussi une remise partielle de leurs dettes.

Par ailleurs, on entreprit immédiatement de minimiser la responsabilité des populations anciennement dissidentes en attribuant leur «égarement passager» au fait qu'elles avaient été trompées et fanatisées par une poignée de fauteurs de troubles. Les principaux coupables étaient les jésuites, dévoués à Rome, qui avaient su «(...) insiste[r] sur la légitimité de la cause catholique et exploite[r] habilement la piété populaire»[40]. Mais on estimait que ce fanatisme avait aussi ses limites et que les populations catholiques ne faisaient que suivre «(...) l'impulsion des meneurs, sans être bien convaincu[e]s de tout ce que leur disaient ceux-ci pour les exalter»[41]. Pour éviter toute possible rancœur, il fallait distinguer, dans cette dernière catégorie, entre les personnes qui s'étaient «vendues» à l'étranger et celles qui avaient pensé agir dans l'intérêt de leur canton. Les premières, symbolisées par l'ordre «antinational» de Loyola[42], furent expulsées du territoire. Pour les secondes, on adopta des mesures de conciliation et d'amnistie – de sorte que la plupart des magistrats ayant soutenu le Sonderbund réintégreront, à terme, la vie politique helvétique[43]. Et de fait, sans enthousiasme excessif, le nouvel Etat fédéral fut ainsi conçu qu'il permettait une représentation institutionnelle des anciens «vaincus», en leur assurant, grâce au système bicaméral, une présence au sein des organes législatifs fédéraux[44].

39 AEG, RC, Ann, A.D 17: *Lettre du Landamann de Schwytz à tous les cantons du 9 juin 1848.*

40 Hervé de Weck: «La Suisse et le canton de Fribourg pendant la guerre du Sonderbund», préface au *Mémoire sur ma participation aux événements de Fribourg en 1847 par Mr. De Maillardoz, ancien commandant en chef des troupes de ce canton*, Lausanne, Association Semper Fidelis, 1996, p. 8. Outre à légitimer une politique de force nécessaire à la création d'un Etat national fédératif, la question des jésuites fournissait aussi un thème propagande mobilisateur propre à enflammer les masses de citoyens radicaux; ces derniers étaient du reste abreuvés de récits horrifiques sur les méfaits imputés aux partisans de l'ultramontanisme.

41 Lettre d'Adolphe Pictet à Dufour, 2 décembre 1847, in *«Aimez-vous comme je vous aime». 190 lettres de G. H. Dufour à A. Pictet*, Vienne, Karolinger, 1987, p. 238. Pour leur part, les Sonderbundiens percevaient le radicalisme comme un danger pour leur religion, mais aussi pour la paix du pays tout entier. Toutefois, ils convenaient que cette «(...) sinistre force qui menaçait les valeurs helvétiques n'était pas originaire du pays, mais était entrée dans nos vallées depuis l'étranger» (Joachim Remak, *op. cit.*, p. 60).

42 «(...) [cette] compagnie dangereuse qui, poursuivant un but politique bien plus que les intérêts sacrés de la religion, a précipité ces Etats [du Sonderbund] dans le malheur, troublé la Suisse et compromis sa sûreté» (AEG, RC, Ann 1848, AF 55: *Proclamation de la Diète fédérale à l'armée suisse, du 22 janvier 1848*).

43 Le chef du Conseil de guerre de l'Alliance séparée, Siegwart-Müller, sera, pour sa part, dans un premier temps, condamné (*in absentia*) à vingt ans de prison. Lors de son procès en appel, la cour du canton de Lucerne jugera que les preuves accumulées contre lui étaient insuffisantes et ajournera le cas qui ne sera d'ailleurs plus jamais ouvert.

44 Dans les faits toutefois, les nouvelles institutions sont avant tout le domaine quasi exclusif des Radicaux. Le Conseil fédéral reste entièrement entre leurs mains jusqu'en 1892, date de l'élection du premier catholique conservateur au sein de l'organe exécutif. Dans le tout premier Conseil national, les Radicaux occupent, par ailleurs, 96 des 111 sièges. Voir Heidi

Toutefois, cette politique de réintégration nationale va se heurter à des réactions parfois contraires au but escompté. Au lendemain même des combats, les anciens cantons dissidents éprouvent ainsi un fort sentiment d'humiliation, car, bien qu'ayant capitulé devant un ennemi bénéficiant d'une capacité militaire supérieure à la leur, ils ne s'identifient pas à des vaincus. La nouvelle de la défaite est d'ailleurs souvent accueillie avec consternation par leurs troupes[45]. En révélant crûment une position d'infériorité politique et sociale, l'échec de la Ligue séparée est parfois même vécu comme un véritable traumatisme. Enfin, ironie de l'histoire, les nombreux appels lancés à la réconciliation par le camp des vainqueurs sont ressentis comme du «mépris et comme une invitation à la soumission totale»[46]. Dès lors, les anciens cantons sécessionnistes choisiront de se retrancher dans «une sorte de ghetto [où] la culture catholique devint une sous-culture qui tendait à se protéger obstinément, à se renfermer sur ses propres valeurs»[47].

Cette réaction de repli offensé et «d'opposition et d'insubordination face à l'Etat fédéral radical»[48] permettra notamment aux anciennes élites de se retrouver à nouveau au pouvoir dans six des sept gouvernements cantonaux ayant fait sécession en 1847[49]. Elle amènera aussi le rejet de la constitution de 1848 par cinq d'entre eux[50]. Mais cette opposition même montre une acceptation toujours plus large des nouvelles structures étatiques. Car bouder les institutions ne signifie pas les boycotter et encore moins les saper. Cette attitude de refus n'allait donc pas sans une certaine reconnaissance qui tendra de s'accroître avec le développement des droits démocratiques. En effet, les catholiques se saisis-

Borner: *Zwischen Sonderbund und Kulturkampf. Zur Lage der Besiegten im Bundesstaat von 1848*, Luzern/Stuttgart, Rex-Verlag, 1981, et Marco Jorio: «Zwischen Rückzug und Integration – die Katholisch-Konservativen und der junge Bundestaat», *Etappen..., op. cit.*, pp. 89 et sq.

45 «Je n'ai jamais vu (...) une scène pareille. Tous les officiers pleuraient à chaudes larmes, tous les soldats juraient ou pleuraient en maudissant ceux qui les trahissaient; ils brisèrent leurs armes, brûlèrent les drapeaux. (...) Ces soldats étaient humiliés, obligés qu'ils étaient de voir passer devant eux des vainqueurs qui ne les avaient point vaincus», in «La capitulation de Fribourg (14 novembre 1847)», in Michel Salamin: *Documents d'histoire suisse, 1798–1847*, Sierre, chez l'auteur, 1969, p. 128.

46 Georg Kreis: *Le siècle où la Suisse bougea. Un nouveau regard sur le XIX^e siècle*, Lausanne, Editions 24 heures, 1986, p. 111.

47 *Idem*, p. 113.

48 Urs Altermatt: *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIX^e et XX^e siècles*, Lausanne, Editions Payot, 1994, pp. 90–91.

49 La restauration s'effectue à Uri, Schwytz, et Unterwald dès 1848. Viennent ensuite Zoug (1850), le Valais et Fribourg (1857). Lucerne clôt la marche en 1871.

50 Les deux cantons qui l'acceptèrent, soit Fribourg et Lucerne, étaient dominés par des gouvernements radicaux. A Fribourg, les nouvelles autorités politiques ne soumirent tout simplement pas la constitution au vote populaire. A Lucerne, si le scrutin eut lieu «(...) on ajouta aux votes positifs toutes les abstentions, ce qui donna une fausse majorité de 60% de oui», in Georg Kreis, *op. cit.*, p. 90.

sent immédiatement des prérogatives distribuées à la population suisse. En l'espace de quelques années, ils deviennent experts dans le maniement des droits de référendum et d'initiative. Si leur habileté bloque souvent l'élan réformiste que les radicaux voudraient imprégner à la marche des affaires, elle dénote leur parfaite assimilation du fonctionnement du système politique et, partant, leur progressive intégration[51].

Histoire et consensus

La (ré)insertion des petits cantons dans le Corps national ne s'effectuera, toutefois, qu'à la faveur d'un vaste travail de mémoire... ou d'amnésie. Le remodelage du souvenir se lit clairement dans ces miroirs déformants que sont les manuels scolaires, qui délivrent le message schématique de ce qu'une société veut se rappeler ou oublier[52]. Ces ouvrages signalent une forte volonté de consensus. A l'instar de certaines tendances historiographiques, l'accord se fait parfois en minimisant l'effet destructeur de la guerre civile et en amplifiant ses aspects nationalisants: on insiste ainsi sur la réconciliation des anciens adversaires[53], on déplore un «funeste malentendu»[54], on salue la victoire sur la Ligue séparée comme le dernier pas vers l'indépendance totale du pays[55]. Enfin, on loue la figure unificatrice du général Dufour, dont l'habilité et la modération ont permis que «(...) cette malheureuse guerre civile ne laissa pas de germes de haine et de revanche et que la paix régna bientôt dans notre pays»[56]. Ainsi présenté, le Sonderbund permet donc de réintégrer la Confédération dans son destin de pays qui se fortifie dans l'adversité. Mais les livres scolaires ne favorisent sans doute jamais autant la cicatrisation de cette profonde blessure que lorsqu'ils la nient en la taisant – ce qui n'est pas rare[57].

51 Bernard Degen: «Wer darf mitregieren? Die Integration der Opposition als Gnadenakt», *Etappen..., op. cit.*, pp. 146 et sq.

52 Cette analyse statistique sommaire a été réalisée à partir de certains manuels utilisés en Suisse romande dont: William Rossier: *Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires*, Lausanne/Genève, Payot & Cie, R. Burkhardt, 1905; William Rossier: *Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires*, nouvelle édition par E. Savary, Lausanne/Genève/Neuchâtel etc., Librairie Payot & Cie, 1931; Henri Grandjean, Henri Jeanrenaud, *Histoire de la Suisse*, tome II, Lausanne, Librairie Payot, 1969. Elle mériterait d'être complétée par l'étude de manuels scolaires en usage en Suisse alémanique et notamment dans les anciens cantons sonderbundiens.

53 William Rossier (1905), *op. cit.*, p. 178. Tous les auteurs insistent, en outre, sur l'aide apportée aux vaincus pour qu'ils s'acquittent de leurs dettes de guerre.

54 Grandjean et Jeanrenaud, *op. cit.*, p. 178.

55 *Idem*, p. 187.

56 *Ibidem.*

57 *Die Schweizergeschichte in Bildern*, Berne, Schimd, Francke & Co, s.d.

D'ailleurs, c'est bien cette vision des choses, ou plutôt leur occultation, qui semble bientôt prévaloir. En l'espace de quelques générations, le conflit disparaît de la mémoire collective. Et lors des débats aux Chambres fédérales concernant l'organisation et le financement du 150e anniversaire de l'Etat fédéral, la guerre du Sonderbund ne fit l'objet que de trois rapides allusions[58]. Abandonné par le monde politique, le sujet est aussi largement ignoré de la littérature helvétique. Parmi les écrivains au renom national, seul Charles Ferdinand Ramuz lui consacre un poème[59]. Enfin, il est totalement dédaigné par le cinéma qui, en matière de films historiques, privilégie le mythe de Guillaume Tell et de la naissance de la Confédération, le destin de Nicolas de Flüe ou la résistance de l'armée suisse durant les deux guerres mondiales[60]; en un parti pris qui, du reste, contribue à renforcer le consensus national.

Loin d'affaiblir durablement le nouvel Etat fédéral, la guerre civile suisse a, au contraire, permis de le renforcer. En quelques décennies, elle s'est muée tacitement en épreuve que le pays tout entier a su surmonter. Cette métamorphose est, certes, le résultat d'une politique consciente de coercition, mais surtout d'un devoir d'oubli unanimement consenti et d'une volonté générale de modération.

Nord contre Sud

Modération. Le mot semble aussi s'appliquer au commencement de cette autre guerre civile, autrement plus meurtrière pourtant, qui ravagera les Etats-Unis une quinzaine d'années plus tard. Car la campagne militaire contre la Confédération n'a d'abord été perçue par le gouvernement de l'Union que comme une opération de police destinée à mater « (...) a domestic insurrection, an uprising against national authority (...)» menées par «(...) certains lawless hotheads who have gained temporary sway over the otherwise lawabiding citizens of few Southern states»[61]. Chargés de rétablir l'ordre constitutionnel, les Nordistes prennent l'initiative de l'offensive et, dès les premiers mois de la guerre, de

58 *Feuille fédérale*, Berne, 1995, pp. 903 et sq.; Débats des Chambres fédérales sur le 150e anniversaire de l'Etat fédéral suisse, Berne, juin 1995, pp. 1159–1181; septembre 1995, pp. 810–824.

59 Charles Ferdinand Ramuz: *La grande guerre du Sondrebond*, Genève, 1906.

60 Hervé Dumont: *Histoire du cinéma suisse: films de fiction, 1896–1965*, Lausanne, Cinémathèque suisse, 1987.

61 James M. McPherson: «From limited war...», *op. cit.*, pp. 298–299. Washington convenait toutefois que l'insurrection sudiste était «(...) trop puissante pour être réprimée par la voie ordinaire des procédures judiciaires», in James M. McPherson: *La guerre de sécession..., op. cit.*, p. 299.

vastes régions de la Confédération passent sous le contrôle des *Yankees*[62].

L'objectif initial de l'armée fédérale est, d'une part, de mettre les leaders de la rébellion hors d'état de nuire. Par ailleurs, il s'agit de libérer la masse des «petits Blancs» (ou *yeomen*[63]) de leur emprise maléfique et de réveiller en eux les sentiments unionistes qui avaient été «(...) subjugated and silenced by the Rebels despots»[64], pavant ainsi la voie à une réconciliation nationale. Cette stratégie était sous-tendue par la conception apriorique que l'on cultivait du Sudiste; et cette appréhension se forgeait par opposition à l'image que l'on avait de soi[65]. En outre, dans l'esprit des Unionistes, la société sudiste est dominée par une élite blanche «slavocrate» uniquement soucieuse de son bien-être au détriment des Noirs, voire des «petits Blancs». Et si ces derniers soutenaient la sécession, c'était uniquement parce qu'ils avaient été dupés par les planteurs aristocrates[66].

De leur côté, les Sudistes entretenaient aussi toute une série de stéréotypes sur leurs adversaires – et cela bien avant la guerre – qui leur apparaissaient comme des hommes sans honneur, «(...) a rable of vicious, propertyless proletarians, (...) driven by selfishness, rivalry, corruption, and mamon worship»[67].

Convaincus que les Sudistes étaient fondamentalement restés fidèles à l'Union[68], les *Yankees* commencèrent par tenter d'éviter tout désordre dans le quotidien de leurs concitoyens[69]. Cette modération surprend alors plus d'un Sudiste qui découvre que «(...) the Northern invaders

62 Selon Stephen V. Ash, l'occupation militaire nordiste aura pour effet la création de trois zones, ayant chacune leur propre dynamique, dans les territoires conquis. «(...) the garrisoned towns, whose citizens lived constantly in the presence, and under the thumb, of the Northern army; the Confederate frontier, which the Federals penetrated only sporadically, its citizens at all other times being in the Confederacy's grasp; and no man's land, the zone surrounding the garrisoned towns, which was beyond the pale of Confederate authority and endured frequent Yankee visitations, but did not experience the constant presence of a Federal force», in Stephen V. Ash: *When the Yankees came: conflict and chaos in the occupied South. 1861–1865*, Chapel Hill, North Carolina, the University of North Carolina, 1995, p. 76 et passim.

63 Ce terme – que l'on peut traduire en français par petits propriétaires – s'applique aux fermiers, bergers et artisans blancs.

64 Stephen V. Ash, *op. cit.*, p. 26.

65 «Most of the Northerns insisted that their own society – progressive, democratic, egalitarian, and free – was the legitimate heir of American ideals, whereas Southern society – stagnant, aristocratic, hierarchical, and unfree – was a bastard child, a feudal atavism» (*idem*, p. 25).

66 *Ibidem*; James M. McPherson: «From limited war...», *op. cit.*, p. 298.

67 Stephen V. Ash, *op. cit.*, p. 8.

68 Ce qui est, à en croire Beringer, exact, même si cette fidélité prenait une forme autre que celle escomptée par les Nordistes, in Richard E. Beringer: «The Confederate identity and the will to fight», in *On the road of total war..., op. cit.*, p. 76 notamment.

69 James Mc Pherson: «From limited war...», *op. cit.*, p. 299.

could be well behaved, reasonable, obliging, even affable»[70]. De leur côté, la débandade des forces confédérées et l'absence de résistance de la population civile confortent les Nordistes dans l'idée que la sécession n'était qu'un feu de paille et que «(...) the Sourthern plain folk were oppressed and misled and ride for reeducation»[71]. Dès lors, les occupants nordistes adoptent une attitude souvent paternaliste à l'égard de leurs concitoyens du Sud, usant de clémence vis-à-vis des personnes – en majorité des femmes – qui manifestaient quelque animosité à leur égard.

Le tournant de 1862

Les choses changèrent radicalement à partir de l'été 1862, au moment où les armées de l'Union enregistrent une série de revers militaires spectaculaires, les obligeant à abandonner plusieurs portions des territoires précédemment conquis. Parallèlement, dans leur contre-attaque, les Sudistes font une percée en Pennsylvanie unioniste[72] et s'avancent même jusqu'à huit kilomètres à peine de Washington.

Ces événements paraissent revitaliser l'esprit sécessionniste des civils sudistes, en attisant leur bellicisme à l'égard des occupants nordistes, dont l'attitude a priori bienveillante peut alors avoir été interprétée comme une preuve de faiblesse. Par ailleurs, plus l'armée fédérale progresse dans le Sud profond, plus elle suscite de réactions parmi les autochtones qui considéraient la venue des *Yankees* comme une menace pour la sécurité, le maintien des traditions et la stabilité locale[73].

Les troupes d'occupation vont ainsi, dès la seconde moitié de l'année 1862, devoir compter avec l'opposition grandissante d'une partie de la population civile sudiste. Cette résistance, dans sa forme la plus exacerbée, se traduira par des activités de guérilla. Or, si la violence de l'occupé vise avant tout des cibles militaires, celle de l'occupant se fait sans discrimination, tant il est vrai qu'il distinguait toujours moins bien les combattants des non-combattants. Ce brouillage impliquera un changement de la nature du conflit[74] et de ses buts[75]; comme il transformera la façon de

70 Stephen V. Ash, *op. cit.*, p. 30.
71 *Idem*, p. 35.
72 Lors de l'avancée en Pennsylvanie, le commandant en chef des troupes de la Confédération interdit le pillage de propriétés privées, «(...) afin de bien montrer que les soldats sudistes étaient supérieurs aux vandales yankees qui avaient ravagé le Sud», mais sans grand succès toutefois, in James M. McPherson: *La guerre de sécession..., op. cit.*, p. 711.
73 *Idem*, p. 76. Dans le même ordre d'idées, voir également, p. 91.
74 Grâce au *Code de Lieber* (voir *infra*), le droit dans conflits armés sera considéré comme applicable à la guerre civile américaine; jusqu'alors les rebelles n'avaient pas obtenu le statut de belligérants.
75 Le revirement le plus notable fut la décision du président Lincoln d'abolir l'esclavage dans les territoires conquis par l'armée fédérale. En juillet 1862, Lincoln dira, devant le Congrès

le mener, car les Unionistes viseront maintenant la défaite totale et irréversible de la Confédération[76].

Pour de nombreux historiens américains, le tournant de 1862 marque le passage d'une guerre limitée à une guerre totale. Dans ces conditions, il n'est donc pas étonnant que l'on ait ressenti la nécessité de réglementer la conduite de l'armée nordiste en campagne. Cette initiative est le fait du commandant en chef de l'armée fédérale et sera mise en œuvre par un Allemand, vétéran des campagnes napoléoniennes, Francis Lieber[77]. Elle donna naissance à un document[78] plus connu aujourd'hui sous le nom de *Code de Lieber.* Plusieurs de ses articles ont trait à l'occupation militaire et à la protection des habitants des pays ennemis, en particulier des femmes[79]. Mais ce premier essai de codification systématique du droit de la guerre arriva trop tard; le conflit était désormais entré dans un phase de non-retour légitimant l'emploi de tous les moyens pour vaincre.

La reconstruction en temps de guerre

La politique de reconstruction des Etats sécessionnistes démarre, paradoxalement, dès le début des hostilités. En effet, le président Lincoln, soucieux que la guerre ne dégénère pas en une nouvelle révolution, va s'employer à soutenir toute initiative permettant un prompt rétablissement de l'ordre constitutionnel dans les Etats séparatistes. Son premier geste est de reconnaître en tant que gouvernement légitime de la Virginie, dès l'été 1861, la poignée d'insurgés unionistes qui s'étaient spontanément soulevés contre la sécession dans les comtés au nord-ouest de cet Etat[80]. Ensuite, quand débute l'occupation de la Confédération par les troupes fédérales, la présidence nommera, au Tennessee, en Loui-

que l'émancipation des Noirs «(...) had become a military necessity, absolutely essential to the preservation of the Union...We must free the slaves or be ourselves subdued», cité par James M. McPherson: «From limited war...», *op. cit.*, p. 303.

76 «There is now no possible reconciliation with the rebels...There can be no peace but that is forced by the sword. We must conquer the rebels or be conquered by them», écrira le commandant en chef de l'armée de l'Union, le général Halleck, en mars 1863, cité par Stephen V. Ash, *op. cit.*, p. 51.

77 Pour une biographie de Francis Lieber et un historique de son *Code*, voir Richard Shelly Hartigan: *Lieber's Code and the Law of war*, Chicago, Precedent, 1983, pp. 5–9 notamment; Frank Friedel: «Francis Lieber and the codification of the international law of war», in *Préludes et précurseurs..., op. cit.*, pp. 31–45.

78 *Instructions for the Governement of Armies of the United States in the Field, prepared by Francis Lieber, promulgated as General orders n° 100 by President Lincoln, 24 April 1863.*

79 *Code de Lieber*, articles 20–26, 31–41, 44 notamment.

80 La loyauté de la Virginie occidentale envers Washington sera d'ailleurs récompensée, puisque cette région sera séparée du reste de la Virginie et entrera dans l'Union en tant que trente-cinquième Etat en juin 1863.

siane, en Arkansas et en Caroline du Nord, des gouverneurs militaires chargés d'organiser les Unionistes sudistes en un groupe suffisamment fort pour faciliter le processus de reconstruction. Celui-ci est formellement annoncé dans une *Proclamation d'amnistie et de reconstruction* lancée en 1863. Toujours sous-tendue par le sentiment que la majorité des Sudistes demeuraient, en fait, de bons Unionistes, cette proclamation promettait un pardon total aux rebelles acceptant de faire serment d'allégeance aux Etats-Unis et à ses lois concernant l'esclavage[81]. Dès que, dans un Etat confédéré, un nombre de citoyens égal au dix pour cent des personnes bénéficiant du droit de vote en 1860 avaient prêté ce serment, ils étaient habilités à choisir un nouveau gouvernement et à rédiger une nouvelle constitution. Si celle-ci convenait à Washington, l'Etat était considéré comme reconstruit et ses représentants pouvaient à nouveau siéger au Congrès. Sur le papier, ce programme semblait des plus réalisables; dans les faits pourtant, la reconstruction sera plus lente que prévu et, à la fin de la guerre, seuls quatre des onze Etats sécessionnistes[82] avaient été, tant bien que mal, rétablis au sein de l'Union[83].

La fin des hostilités donne une seconde chance au processus de reconstruction en offrant un cadre psychologique a priori favorable. Pour les vainqueurs en effet, la paix était perçue comme allant de pair avec une réconciliation entre anciens ennemis[84]. Du côté des vaincus, si la défaite est dure, elle est toutefois vécue sans honte ni remords, et l'esprit de revanche semble totalement absent[85]. Mieux encore, le Sud paraît prêt à réintégrer rapidement l'Union[86]. Ce sentiment se retrouve aussi dans la population civile, car l'occupation militaire se fait désormais plus dis-

81 M. Harris Hoffmann, *op. cit.*, p. 370.

82 La Louisiane, l'Arkansas, le Tennessee et la Virginie occidentale.

83 Parmi les raisons de ce demi-échec figurent en premier lieu une surestimation par les Nordistes du nombre de Sudistes demeurés fidèles à l'Union et, comme corollaire, l'impossibilité d'atteindre, dans la plupart des Etats rebelles, le quorum des 10%. La radicalisation des positions de l'Union, notamment dans la question de l'émancipation des Noirs, provoquera également le mécontentement des Unionistes sudistes modérés, voir Stephen V. Ash, *op. cit.*, pp. 115–121.

84 «Every consideration was to be given to the people we met on our line of march who were no longer regarded as enemies but as friends; It was to be, indeed, a peaceful march through a peaceful country», in Rice C. Bull (nordiste): «From Bull's civil war diary», in *The written wars. American War prose through the civil War*, éd. par Joseph T. Cox, North Haven, Archon Books, 1996, p. 222.

85 «I heard no word of ill-will against National government on the future, no suggestion of guerilla warfare. The universl sentiment was that the question had been fought to a finish, and that was the end of it», in Walter A. Montgomery (sudiste): «Appotamox and the return home», *idem*, p. 230.

86 Pierre Belperron, *op. cit.*, p. 566. La rapidité avec laquelle le Sud était prêt à réintégrer l'Union prouve que «(...) Southern loyalties to the Union were never really oblitered but rather eclipsed by other loyalties with which, for a time, they conflicted», in David M. Potter: *The Historian's use of nationalism and vice versa*, p. 78, cité par Richard E. Beringer, *op. cit.*, p. 80.

crète[87]. Les conditions semblent donc réunies pour aboutir rapidement à une cicatrisation; d'autant plus que le successeur de Lincoln, le président Johnson (un républicain conservateur originaire du Sud) accordera, en mai 1865, une large amnistie qui restaure dans leurs droits civils et politiques la plupart des anciens sécessionnistes[88].

Toutefois, malgré ce contexte propice, les tensions ne s'apaiseront pas, car le retour de la paix ne rimait pas forcément avec le renouveau de la fraternité. En effet, plutôt que d'atténuer, voire de faire disparaître «the anti-Yankees bitterness of Southerners»[89], la guerre avait plutôt exacerbé cette amertume chez les anciens rebelles[90]. Ce ressentiment était plus particulièrement présent chez les femmes sudistes qui ne s'étaient pas vraiment résignées à la défaite. De plus, les conditions économiques et sociales qui régnaient dans la Confédération d'après-guerre accentuaient encore la rancœur à l'égard du vainqueur[91]. Car, si les hommes du Sud avaient été vaincus, ils ne se considéraient pas autant comme coupables et, pour eux, les notions de pardon ou d'amnistie n'avaient donc pas de sens, pas plus que celle de représailles. Cette attitude inquiétait d'ailleurs les Unionistes sudistes qui estimaient que «the secessionnists (...) are just hostile in feeling as ever»[92].

La guerre et l'occupation militaire fédérale avaient, en outre, profondément transformé les structures de la société sudiste. De fortement hiérarchisée, elle était en principe devenue égalitaire, grâce à l'abolition de l'esclavage et à la «destruction» de l'aristocratie cotonnière. Mais cette ingérence nordiste avait été mal perçue par une grande partie des Sudistes qui souhaitait un retour à l'ancien ordre des choses et acceptait mal l'envoi de régiments noirs pour occuper le Sud. C'est pourquoi, paradoxalement, le racisme atteindra même une sorte de paroxysme en raison de la politique de réconciliation nationale instaurée par le Prési-

87 Stephen V. Ash, *op. cit.*, p. 226–228. Dès l'automne 1865, l'effectif total de l'armée américaine est tombé à 46 000 hommes et une partie de ces troupes sont employées à lutter contre les Indiens.

88 Ceux que l'amnistie ne concernait pas pouvaient demander à bénéficier d'un pardon individuel. «Or, il n'était pas difficile d'obtenir un tel pardon», in M. Harris Hoffmann, *op. cit.*, p. 371. Par ailleurs, à l'exception de l'ancien président de la Confédération, les rares dirigeants du Sud qui furent arrêtés ne subirent qu'une captivité de courte durée. Il n'y eut, en outre, qu'une condamnation à mort exécutée; elle concerna l'ancien commandant sudiste du camp d'Andersonville où plus de treize mille prisonniers nordistes moururent entre 1864 et 1865.

89 Richard N. Current: «From civil war to world power: perceptions and realities, 1865–1914», in *On the road of total war..., op. cit.*, p. 621.

90 Une chanson populaire dans le Sud à l'époque traduit ce sentiment: «(...) Je ne peux plus maintenant prendre mon fusil – Et les [les Nordistes] combattre encore; – Mais je ne suis pas prêt à les aimer, – maintenant, ça c'est bien sûr», citée par Pierre Belperron, *op. cit.*, p. 566.

91 Stephen V. Ash, *op. cit.*, p. 209.

92 Pour Beringer: «Many Southerners dit not voluntary identify themselves as Confederates until after the war», in Richard E. Beringer, *op. cit.*, p. 98.

dent Johnson. Pour mettre un terme à la présence des troupes fédérales, il suffisait d'octroyer des droits civils aux populations de couleur[93]. C'est pour cette raison que plusieurs Etats sudistes édicteront des codes qui, tout en assurant un statut légal aux Noirs, limitaient leurs libertés et leur refusaient le droit de vote[94].

Les nouvelles entraves imposées aux Noirs provoquent toutefois un sursaut d'indignation chez les Républicains radicaux qui s'attellent, entre 1867 et 1870, à la reconstruction institutionnelle puis à la réintégration dans l'Union des Etats du Sud. L'arrivée au pouvoir des Démocrates, entre 1870 et 1877, dans les anciens Etats sécessionnistes met progressivement fin à cette période durant laquelle «the issues of the Civil war now reemerged in a somewhat altered form – states rights instead of secession, 'White supremacy' instead of slavery»[95]. Mais jusqu'au début des années 1890, les Républicains agitent régulièrement le spectre de la rébellion ou reparlent des atrocités commises par les sécessionnistes, tandis que les Démocrates exaltent les hauts faits d'armes des héros du Sud. Cette «instrumentalisation» de la guerre civile ne survivra cependant pas à l'atténuation des clivages Nord-Sud dans la politique américaine.

La gestion mémorielle de la guerre de Sécession

La guerre civile laisse aujourd'hui encore son empreinte durable sur la société américaine qui, de son côté, ne cherche d'ailleurs pas à l'effacer. Les milliers d'ouvrages, de témoignages publiés sur le sujet, les interprétations, voire les polémiques[96] auxquelles elle continue de donner lieu sont une preuve de son impact sur la conscience collective.

La gestion mémorielle du conflit sur le long terme prend pourtant des formes diverses. La première consiste à dépolitiser la lutte, en axant le discours uniquement sur sa dimension belliqueuse. La guerre de Sécession n'est ainsi plus conçue comme l'affrontement entre deux conceptions diamétralement opposées de ce que doivent être les Etats-Unis, mais comme le combat entre deux armées qui aboutit à la victoire in-

93 Pierre Belperron, *op. cit.*, p. 591.
94 Pour Current, ces «codes noirs» agirent comme «(...) a substitute for slavery», in Richard N. Current, *op. cit.*, p. 622. Ces lois limitaient, en outre, la liberté de circulation ou le droit à la propriété.
95 Richard N. Current, *op. cit.*, p. 623.
96 Voir Thomas J. Pressly: *Americans interpret their civil war*, Princeton, New Jersey, Princeton University press, 1954. La dernière polémique en date tourne autour du fait de savoir si la guerre civile a été une guerre totale; voir à ce propos les articles de James M. McPherson (partisan de cette théorie): «From limited war...», et de Marc E. Neely (qui s'y oppose): «Was the civil war...», in *On the road of total war..., op. cit.*

contestable et incontestée de l'une d'entre d'elles. Cette façon de faire – qui concorde d'ailleurs avec les attitudes adoptées par les protagonistes eux-mêmes à la fin de la guerre – se retrouve dans l'enseignement scolaire. En effet, «history texts and teachers gave great deal of attention to the war but concentrated almost exclusively on campaigns and battles, recounting them in what seemed to students like boring details»[97]. Toujours dans cette optique, mais aussi pour des raisons purement commerciales[98], les grandes maisons d'édition publieront très tôt des manuels d'histoire qui présentent la guerre civile sans aucun parti pris. L'*impartialité* de ces ouvrages va jusqu'à ne faire qu'une brève mention de la proclamation d'émancipation et à donner une place scientifiquement égale aux actions et aux héros de chaque camp.

La gestion mémorielle du conflit se fait aussi grâce au détournement de sa signification intrinsèque. Cette transformation peut tout d'abord être transcendante et rassembler tous les combattants en un ensemble indistinct de victimes. Ainsi, dès la fin du conflit, de nombreuses associations vont se constituer pour aller recenser les tombes des soldats et pour regrouper les corps dans des cimetières nationaux. Dès 1866, on institue le *Memorial Day*, jour anniversaire où originellement l'on fleurissait les tombes des soldats tués durant la guerre civile. Aujourd'hui, il continue d'être célébré, mais englobe tous les Américains morts sous les drapeaux. La métamorphose de la fameuse prison d'Andersonville procède également de la même logique, puisque ce lieu, devenu un mémorial, «(...) has been transformed from a place of Union remembrance to one devoted to the sufferings of all prisoners of war at all times»[99]. Par ailleurs, on mue la guerre, voire la défaite, en autant de souvenirs exaltants et glorieux perpétués de génération en génération. C'est du moins ce que suggère l'attachement à la *«Lost Cause»* et au «drapeau rouge croisé de bleu» fréquemment observés dans le Sud des Etats-Unis.

Etonnamment, le cinéma va également favoriser le processus de réconciliation nationale sur la durée. Dès ses débuts, le septième art va, en effet, s'emparer de la guerre de Sécession. En 1914, le réalisateur Thomas H. Ince met en images la bataille de Gettysburg, l'affrontement le plus sanglant de la guerre. L'année suivante, Griffith réalise son très fameux *Naissance d'une Nation* qui dépeint, de façon certes très partiale, la période de reconstruction dans le Sud. A côté de ces descriptions historiques, les réalisateurs utilisent ce sujet comme décor et support à des

97 Richard N. Current, *op. cit.*, p. 625.
98 Il s'agissait de pouvoir vendre les livres aussi bien dans le Nord que dans le Sud.
99 Reid Mitchell: «'Our prison system supposing we had any': the confederate and Union prison systems», in *On the road of total war..., op. cit.*, p. 566.

fictions plaidant pour le consensus national. Ce phénomène s'observe nettement dans la filmographie consacrée au président Lincoln, qui, par le biais du cinéma, devient désormais un élément fédérateur entre le Nord et le Sud. En effet, Lincoln y est présenté comme «(...) un vainqueur plein de mansuétude»[100] dont l'assassinat interdit d'ailleurs tout triomphalisme. D'autres œuvres orchestreront la réconciliation entre vainqueurs et vaincus. C'est le cas, par exemple, dans *Virginia City*, de Michael Curtiz, où le héros nordiste et le héros sudiste «(...) marchaient finalement la main dans la main (...) pour mettre fin aux exactions d'un bandit personnifié par Humphrey Bogart»[101]!

Plus que tout autre, peut-être, l'industrie cinématographique américaine symbolise le processus d'assimilation et, en fin de compte, de nationalisation de la guerre de Sécession. Elle illustre la réconciliation qu'autorise la parole, par l'expression même faussée de traumatismes provoqués par des combats dévastateurs, mal ciblés et terriblement longs – du moins en regard des souffrances endurées par les Suisses.

Conclusion

Malgré leurs différences évidentes, la guerre du Sonderbund et celle de Sécession ont été des traumatismes finalement surmontés. Les stratégies élaborées au lendemain de la guerre, soit les différentes modalités de gestion de la paix, présentent également un tableau composé de contrastes et de frappantes ressemblances. Le moyen de réconciliation le plus couramment utilisé en Suisse peut se résumer au terme d'«exterritorialisation». En effet, l'effort des vainqueurs se porte massivement sur la désignation d'un élément étranger susceptible d'endosser la responsabilité du conflit et d'autoriser ainsi la (re)création d'un certain consensus national. L'ennemi destiné à être sacrifié sur l'autel de l'unité helvétique sera le jésuite. Le choix était habile car il permettait de traduire ces quelques semaines de 1847 en un langage unanimement valorisant et respectueux des poncifs religieux européens. Dans cette optique, le Sonderbund n'avait rien d'une guerre civile mais s'apparentait à une succession de trahisons où le «bon peuple» des petits cantons aurait été trompé par une aristocratie désuète, perfidement conseillée par les disciples de Loyola. Cette théorie du complot ressoudait doublement la cohésion de l'ensemble national. D'une part, elle évacuait la notion de vaincus, voire de coupables, en instaurant l'idée d'un malentendu tra-

100 Jean-Loup Borget: *L'histoire au cinéma. Le passé retrouvé*, Paris, Découvertes Gallimard, 1992, p. 38.
101 Charles Ford: *Histoire du western*, Lausanne, La Guilde du Livre, 1964, p. 211.

gique, entretenu par un groupuscule marginal composé d'éléments étrangers et hostiles au Corps confédéré. D'autre part, et dans la mesure où ces «funestes éminences grises» cultivaient d'étroites relations avec Rome, leur responsabilité déclarée dans l'éclatement avorté du pays tendait à en consolider l'assise proprement nationale.

A moyen terme, l'exterritorialisation n'ira pas sans poser quelques problèmes. Tout porte à croire que les générations succédant immédiatement au Sonderbund auront du mal à digérer ce lourd héritage. Dans l'état actuel des recherches, on s'accorde à tisser une corrélation étroite entre l'ostracisation du jésuitisme consécutif au conflit sécessionniste, et la flambée de revendications comme de haines ultramontaines apparues un quart de siècle après, lors du Kulturkampf.

Sans nier l'incontestable importance de cette résurgence légèrement décalée des oppositions sonderbundiennes, on ne saurait en surestimer l'impact, ni en déduire l'échec des mesures de pacification de 1847. Tout indique, au contraire, que ces dernières ont bien réussi, mais sur le long terme. Ainsi, même l'éruption des intransigeances religieuses qui se manifeste à la suite des déclarations d'infaillibilité pontificale de Pie IX, se présente comme une étape capitale dans un processus de cicatrisation. Car, si le Sonderbund peut se comprendre comme une guerre pour la suprématie du politique sur le religieux, le Kulturkampf peut s'analyser comme la victoire du premier sur le dernier, dans le sillage du développement axiologique occidental.

A cette date, la réconciliation commence aussi à s'opérer grâce à un traitement original du passé. Le jeune Etat helvétique puise alors les exemples de ses valeurs fondamentales dans l'histoire héroïque du pays. Or, ce retour aux «sources» s'avère triplement unificateur. De fait, la totalité des personnages mythiques de l'Helvétie trouve son ancrage géographique au sein même de ce qui avait été le cœur du Sonderbund[102]. Les invoquer et les proclamer Pères de la patrie renouvelée, revenait à inclure les ex-fiefs séparatistes dans le projet national des radicaux, et leur y faire une place de choix. En outre, la propagande politico-historienne s'évertue à souligner les grands malheurs traversés par les *Eidgenossen* et, par contrecoup, glorifie leur aptitude à les surmonter; faisant du cheminement helvétique le récit d'une course toujours victorieuse contre l'adversité.

Ce recours permanent et légitimant à un paradigme qu'on voulait historique, donnera une formidable épaisseur temporelle à l'assise du pays. Il offrira ainsi une illusion d'historicité qui permettait de taire les événe-

102 Voir à ce propos Heidi Borner, *op. cit.*, p. 17 et passim.

ments les plus récents et les plus controversés. Loin d'être anecdotique, ce silence constitue un élément central du processus de reconstruction confédérée. Aux côtés de la valorisation et de la participation minoritaires, le mutisme est bien l'une des caractéristiques les plus typiques des capacités de cicatrisation helvétiques.

Aux Etats-Unis, la gestion mémorielle du conflit semble, de prime abord, similaire à celle de la Suisse, puisque l'on va aussi s'employer à «exterritorialiser» les germes de la mésentente. En effet, l'origine de la rébellion est perçue comme née des agissements d'une faction de la société sudiste qui, par la guerre, tente de défendre ses propres intérêts. Ces dissidents sont rapidement assimilés aux grands planteurs aristocratiques esclavagistes. Dans un second temps cependant, et à cause de la tournure que prend la guerre, c'est la totalité de la population blanche du Sud qui devient l'ennemi à combattre. Dès lors, la défaite ne résoudra pas entièrement le problème puisque l'on ne pouvait décemment pas exclure l'ensemble des Etats sécessionnistes du processus de reconstruction nationale. La réconciliation entre Nordistes et Sudistes nécessitera donc de trouver des victimes expiatoires: les Noirs nouvellement affranchis. En effet, on constate que la résistance des anciens Confédérés au projet de réunion nationale et leur ressentiment à l'égard du Nord persistent tant que l'Etat fédéral s'occupe de renforcer les droits politiques des anciens esclaves. Sitôt l'arrivée au pouvoir du Parti démocrate, le Congrès cesse de se focaliser sur cette question, laissant l'initiative en la matière aux Etats eux-mêmes. La réunion psychologique entre les anciens belligérants ne sera donc possible que grâce à l'adoption par le Nord d'une attitude pro-sudiste[103]. En d'autres termes, l'Union entre Blancs du Nord et Blancs du Sud se fera au détriment des Noirs.

Or, cet ostracisme rassembleur se présente aussi comme un moyen de s'inventer, par opposition et par exclusion raciales, une lointaine origine commune qui fonderait une hypothétique épaisseur historique à la nation. La tentative sera toutefois vouée à l'échec et ne perdurera qu'une centaine d'années. En effet, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les populations noires du Sud revendiqueront, de manière toujours plus insistante, leur part du rêve américain et voudront désormais bénéficier des mêmes droits que les Blancs. Bien plus que sa cause première, cette exigence signale la réunification états-unienne. Celle-ci se fait autour de valeurs essentiellement individuelles et surtout dans la reconnaissance et la gestion du passé immédiat.

103 «(...) the intellectual Southernization of the North», comme l'appelle Richard N. Current, *op. cit.*, p. 628.

Contrairement à l'attitude adoptée en Suisse, les protagonistes américains n'ont, en effet, cessé de ressasser, de réévaluer et de réinterpréter leur histoire récente. Cette stratégie basée sur l'expression, loin d'être un signe avant-coureur de la rupture de la nation, a, au contraire, établi sa refondation. Ainsi, si le moteur de la gestion mémorielle du conflit helvétique est le silence, aux Etats-Unis il s'apparente à un *«coming out»* général.

Conséquence de ses incontestables qualités intrinsèques? Le fait est que l'extériorisation devient *la* méthode de résolution des conflits à l'échelle du globe, comme l'attestent les commissions récemment instituées pour rétablir la paix et la vérité au Guatemala ou en Afrique du Sud. Mais la multiplication des études soulignant l'effet pacificateur d'autres particularités de la guerre de Sécession[104], suggère qu'il peut s'agir d'un simple effet de mode apparu sous l'influence de la prépondérance américaine. Or, le cas de la Suisse incite à penser qu'à chaque pays il appartient de régler ses dissensions internes selon sa propre histoire.

104 Voir *supra.*